



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE-DES-CŒURS-VAILLANTS
RAPPORT ANNUEL 2013-2014

AOÛT 2014

INTRODUCTION

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à leur réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique (art. 82 et 83), le Conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

À titre de président, et au nom de tous les membres, je vous invite à prendre connaissance du présent rapport annuel du Conseil d'établissement de l'École-des-Cœurs-Vaillants, qui a été adopté par les membres lors de la réunion du 26 août 2014.

Bonne lecture!

Denis Royer
Président du Conseil d'établissement de
l'École-des-Cœurs-Vaillants
2013-2014

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

L'École-des-Cœurs-Vaillants compte près de 500 élèves du préscolaire à la 6^e année, répartis dans deux écoles, soit l'école Cœur-Vaillant, située sur le boulevard Neilson, et l'école Cœur-Vaillant-Campanile, située sur le chemin Sainte-Foy. L'École-des-Cœurs-Vaillants est la première école communautaire entrepreneuriale au Québec et au Canada. Elle est membre du Réseau québécois des écoles entrepreneuriales et environnementales (RQEEE).

La mission poursuivie par les membres du personnel de l'École-des-Cœurs-Vaillants, en collaboration avec les parents et les représentants de la communauté, est de développer dès le plus jeune âge une culture de l'entrepreneuriat au service de la santé globale des enfants. Le but visé est de rendre l'enfant graduellement compétent à s'entreprendre, à entreprendre et à créer l'innovation de façon consciente, responsable et autonome.

Le projet éducatif est articulé autour de trois grandes orientations, soit la réussite de tous, un environnement sain pour tous et l'école au cœur de la communauté. Ainsi, l'enfant est au cœur de ses projets, s'implique et s'épanouit dans ses apprentissages et dans sa communauté.

C'est à travers le programme *SAC Entrepreneuriat* que le projet éducatif est mis en œuvre. Il a conduit à des résultats impressionnants en français, en mathématiques et en anglais et il s'établit comme un des modèles les plus probants pour favoriser la persévérance scolaire au Canada. Selon la pédagogie entrepreneuriale de l'école, l'enfant développe des valeurs, des forces et des compétences entrepreneuriales dans la programmation régulière, la programmation à la carte et au service de garde, de même que dans divers types de micro-entreprises. Les diverses activités qui sont proposées chaque année par le personnel scolaire sont en lien avec cette philosophie.

Le programme permet aux enfants de vivre des expériences variées dans les volets sport, arts, culture et entrepreneuriat. Le volet sport contribue à la santé globale de l'enfant. Il est au cœur des dimensions physique, affective, sociale et morale des jeunes. Il prévient l'obésité, développe de bonnes habitudes de vie, suscite la collaboration, éveille le sens du défi et permet la saine compétition.

Le volet arts contribue au développement des dimensions mentales, créatives et affectives des élèves. Ils leur permettent de découvrir des talents insoupçonnés et d'explorer plusieurs facettes de leur créativité. Trois orientations sont privilégiées : la créativité, l'éveil et l'expression.

Le volet culture a pour finalité de faire comprendre les différentes facettes du monde. Il contribue au développement des dimensions mentales, spirituelles, sociales et environnementales. Les trois orientations privilégiées sont la découverte, le sens civique et l'ouverture.

Le volet entrepreneuriat, quant à lui, cherche à rendre l'enfant conscient de l'impact de sa façon d'entreprendre. Il contribue au développement des dimensions sociale, morale, environnementale et économique.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS 2013-2014

L'Assemblée générale des parents a eu lieu le 24 septembre 2013, dans les locaux de l'école Cœur-Vaillant. Lors de cette assemblée, le président a déposé le Rapport annuel 2012-2013 du Conseil d'établissement de l'École-des-Cœurs-Vaillants. Les principaux projets conduits au cours de l'année et ceux envisagés pour l'année 2013-2014 ont été présentés par la direction.

L'Assemblée générale a pour responsabilité d'élire ses représentants au Conseil d'établissement et au Comité de parents. Trois postes de représentants des parents, dont trois à l'École Cœur-Vaillant, et deux à l'école Cœur-Vaillant-Campanile, de même qu'un poste de représentants de la communauté dans chaque école étaient à pourvoir.

Pour l'école Cœur-Vaillant, M^{mes} Édith Brochu, Marie-Ève Jalbert et Hélène Richard ont été élues représentantes des parents pour un mandat de deux ans et M^{me} Lynda Bouchard a été élue au poste de représentante de la communauté pour un mandat d'un an.

Pour l'école Cœur-Vaillant-Campanile, M^{me} Renée Bédard et M. Éric Dupont ont été élus représentants des parents pour un mandat de deux ans et M^{me} Cathy Boudreault a été élue représentante de la communauté pour un mandat d'un an.

L'assemblée générale a élu M. Denis Royer à titre de représentant au Comité de parents.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2013-2014

Ainsi, au terme de l'Assemblée générale, et à la suite des élections tenues pour chacune des catégories de personnel de l'École-des-Cœurs-Vaillants, les membres du Conseil d'établissement pour l'année 2013-2014 sont les suivants :

- M^{me} Renée Bédard, représentante des parents
- M^{me} Marie-Josée Bernier, représentante du personnel professionnel
- M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
- M^{me} Lynda Bouchard, représentante de la communauté
- M^{me} Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Cathy Boudreau, représentante de la communauté
- M^{me} Édith Brochu, représentante des parents
- M^{me} Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Geneviève Bussièrès, directrice adjointe de l'École-des-Cœurs-Vaillants
- M^{me} Chantal Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
- M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde

- M. Éric Dupont, représentant des parents
- M^{me} Sonia Ferland, représentante du personnel de soutien
- M. Jean-Martin Giroux, représentant des parents
- M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
- M^{me} Marie Larose, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Natalie Leclerc, représentante des parents
- M^{me} Karine Raymond-D'Amour, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Hélène Richard, représentante des parents
- M. Denis Royer, représentant des parents
- M^{me} Catherine Stein, représentante des parents

Le Conseil a aussi accueilli lors de ses réunions les commissaires représentant les circonscriptions électorales scolaires sur lesquelles sont situées les deux écoles. Ces commissaires sont respectivement M. Jean-Luc Lavoie et M^{me} Maryse Girard.

LES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

À la rencontre du Conseil du 15 octobre 2013, les membres ont procédé à l'élection de l'exécutif, incluant la nomination d'un secrétaire. Au terme de ce processus, les personnes suivantes ont été élues ou nommées aux différents postes :

- Au poste de président : M. Denis Royer
- Au poste de vice-président. M. Jean-Martin Giroux
- Au poste de trésorier : M^{me} Catherine Stein
- Au poste de secrétaire : M^{me} Renée Bédard

Au cours de l'année 2013-2014, le Conseil a tenu sept réunions ordinaires selon le calendrier suivant :

Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement de l'École-des-Cœurs-Vaillants 2013-2014

15 octobre 2013	École Cœur-Vaillant
19 novembre 2013	École Cœur-Vaillant-Campanile
18 décembre 2013	École Cœur-Vaillant
11 mars 2014	École Cœur-Vaillant
20 mai 2014	École Cœur-Vaillant-Campanile
10 juin 2014	École Cœur-Vaillant

LES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À LA VIE SCOLAIRE

Afin d'assurer la réalisation du projet éducatif de l'école et de fournir aux élèves toutes les occasions possibles de développer leur plein potentiel, un grand nombre d'activités éducatives et sportives ont été mises en œuvre par le personnel de l'école en collaboration avec les différents partenaires et avec l'appui du Conseil d'établissement. La présente énumération ne prétend pas à l'exhaustivité, et cherche plutôt à illustrer l'implication de toutes et de tous dans la conduite d'activités stimulantes :

- Les journées de plein air au camp Saint-François, à la base de plein air de Sainte-Foy et à Duchesnay, journées au cours desquelles les enfants des différents niveaux ont pu exercer différentes activités, notamment le tir-à-l'arc, la randonnée pédestre et l'hébertisme;
- La pratique de différents sports au Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval;
- Les ateliers de tennis;
- Iniski et ski alpin pour les enfants en francisation;
- Les activités de patinage et de glissade au parc;
- La journée amérindienne, qui a permis aux élèves de partager le mode de vie, les coutumes et le feu sacré des premiers habitants d'Amérique du Nord;
- Les visites d'expositions au Musée de la civilisation et au Parc de l'Artillerie;
- La participation à des ateliers de création, d'expression et d'interprétation musicale offerts par Amplisson;
- Les activités supervisées par la Boîte à sciences concernant la classification des animaux;
- La pièce de théâtre *Conte de la neige*, précédée d'ateliers en classe sur le métier de comédienne et de comédien;
- Le camp en immersion anglaise à La Perdrière;
- la participation des élèves au spectacle de la troupe « V'la l'bon vent » à la salle Albert-Rousseau;
- Le conte *Jérémie à la poursuite de ses rêves*, de l'Orchestre symphonique de Québec;
- Les habitudes de vie du soldat Vadeboncoeur dans la redoute Dauphine à l'époque de la Nouvelle-France;
- Le bazar du livre, qui a permis d'amasser 600 \$ et de distribuer plusieurs livres;
- Le colloque sur l'entrepreneuriat conscient et la foire entrepreneuriale, qui ont permis de mettre en lumière les talents des élèves;
- La participation d'élèves de l'École à une activité entrepreneuriale qui s'inscrivait dans le cadre de la *Grande journée des petits entrepreneurs* qui s'est déroulée sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec et qui est organisée par les Petits entrepreneurs, un organisme sans but lucratif nouvellement créé ;
- La conférence sur les bestioles;
- La vente de fines herbes par des élèves de 5^e et 6^e;
- les activités *Campanile en spectacle* et *Primaire en spectacle*;
- La réalisation de la vidéo Not'Rythme;
- L'hommage à Mylène Paquet;

- Les concerts de piano et de violon;
- Le traditionnel Souper-Spaghetti de la fondation de l'École-des-Cœurs-Vaillants, auquel ont participé 268 personnes;
- Les sorties organisées par le personnel de l'école, notamment à l'aquarium, au Marais Léon-Provencher, au zoo de Granby, au Salon du livre, au Grand Prix cycliste de Québec, à la piscine Jacques Amyot, à la plage Jacques-Cartier, au Musée de la civilisation et au Parc de la Vallée de la Jacques-Cartier et les activités tenues à l'école, entre autres les ateliers de danse folklorique, la lecture et l'animation de contes sur les thèmes des châteaux et de l'Halloween, es cours de danse offerts par la Troupe Migrations et les ateliers de lecture offerts par des bénévoles retraités en collaboration avec la Bibliothèque de Québec, les ateliers de céramique et l'initiation au Taekwondo.

En terminant cette section, le Conseil tient à souligner tout particulièrement le travail magistral qui a été effectué dans le projet de réaménagement de la bibliothèque scolaire de l'école Cœur-Vaillant et dans celui du mur d'escalade à l'école des Cœur-Vaillant-Campanile. Il tient également à souligner la contribution de la Fondation des Cœurs-Vaillants, qui soutient la réalisation de nombreux projets.

LES PRINCIPAUX DOSSIERS QUI ONT INTERPELLÉ LE CONSEIL AU COURS DE L'ANNÉE 2013-2014

Conformément au mandat qui lui est confié en vertu de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil s'est penché sur un certain nombre de dossiers au cours de l'année 2013-2014.

Les activités éducatives, les sorties et les projets spéciaux 2013-2014

Le Conseil a approuvé la liste des activités éducatives, les sorties ainsi que les projets spéciaux prévus pour 2013-2014, tout en émettant des réserves sur le fait que les coûts de certains projets spéciaux pourraient présenter des obstacles pour les familles à faible revenu ou celles comptant plusieurs enfants. En conséquence, le Conseil souhaite amorcer une réflexion de fond sur cette question au cours de l'année 2014-2015.

La sécurité à l'école

Le Conseil s'est prononcé favorablement quant aux nouvelles mesures de sécurité et de contrôle des déplacements dans l'école. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du déploiement des orientations de la Commission scolaire des Découvreurs en matière de sécurité et d'urgence.

Le Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation

Dans le cadre du projet de loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, la direction de l'École, en collaboration avec les membres du personnel, a présenté au Conseil les ajustements apportés au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Il est important de préciser qu'en vertu de la Loi, le conseil d'établissement approuve le plan et son actualisation proposée par la direction de l'école.

Dans le cadre du déploiement du Plan d'action, le Conseil a salué la mise sur pied de deux comités, soit un comité cour d'école et un comité code de vie et l'implication du personnel dans le dossier, notamment par la formation en surveillance stratégique. Il salue également le fait que la mise en œuvre du plan, tout en poursuivant les mêmes objectifs, est adaptée à la réalité des deux milieux en cause.

Le programme d'anglais intensif

Le Conseil a poursuivi la réflexion amorcée en 2012-2013 quant à l'implantation de l'anglais intensif à l'école Cœur-Vaillant. Le Conseil, compte tenu de plusieurs considérations reliées notamment au projet éducatif particulier de l'école et au portrait de la clientèle scolaire, a décidé de ne pas implanter l'anglais intensif à l'école Cœur-Vaillant pour l'année 2013-2014.

La convention de gestion et le plan de réussite

Le Conseil a adopté le plan de réussite et la convention de gestion 2014-2015 élaborés par l'équipe-école. Il a tenu à souligner le travail colossal, les objectifs ambitieux et le remarquable exercice de mobilisation réalisé.

Le Club des petits déjeuners

Toujours dans la perspective que les meilleurs services soient offerts aux enfants, le Conseil a reconduit le protocole d'entente avec le Club des petits déjeuners. Il a cependant émis le souhait que les élèves puissent en bénéficier plus tôt en septembre.

L'entrée progressive au préscolaire

Le Conseil a approuvé l'entrée progressive sur cinq jours des élèves du préscolaire, et ce, afin de favoriser leur intégration au milieu scolaire.

Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Le Conseil a bénéficié des informations et des explications fournies par les membres du personnel des deux écoles et dans ce contexte, il a approuvé les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

Le projet de grille-matière 2013-2014

Dans les suites de la réflexion conduite par le Conseil en ce qui a trait à l'implantation de l'anglais intensif à l'école Cœur-Vaillant, le Conseil a procédé à l'adoption de la grille-matière pour les deux écoles pour l'année scolaire 2014-2015.

LES CONSULTATIONS

Le Conseil a aussi été consulté sur un certain nombre de dossiers, notamment :

- Le cadre d'organisation des services éducatifs 2014-2015;
- Les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2014-2015;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 et les prévisions de clientèle;
- La liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2014-2015;
- Les critères de sélection de la direction.

CONCLUSION

À la lumière des informations contenues dans ce rapport, la lectrice ou le lecteur pourra constater le dynamisme qui caractérise l'École-des-Cœurs-Vaillants. Au cours de l'année 2013-2014, le Conseil a travaillé en étroite collaboration avec la nouvelle directrice, M^{me} Natalie Blais, et il a pu constater avec bonheur son désir de faire de l'École un milieu de vie stimulant, ouvert sur sa communauté et sécuritaire. Le Conseil veut également reconnaître la créativité, l'initiative et l'implication du personnel scolaire dans tous les aspects de la vie scolaire et qui n'hésite pas à s'investir dans des activités de formation continue en lien avec le projet éducatif de l'école.

Au cours de l'année 2014-2015, le Conseil poursuivra sa collaboration et voudra s'impliquer activement dans certains dossiers, notamment ceux relatifs à la préparation d'un nouveau projet éducatif et à la réflexion sur la sécurité autour et à l'intérieur de l'École.

À titre de représentants des parents, de la communauté et du personnel scolaire, nous tenons également à affirmer notre appui au personnel de notre École, qu'il s'agisse du personnel de bureau, du personnel responsable de l'entretien, du personnel des services de garde, des éducatrices et des éducateurs, du personnel professionnel, du personnel enseignant ou du personnel de direction. Ils sont, tous ensemble, les catalyseurs de la réussite des enfants.